



PREFECTURE

Direction
des Services du Cabinet

Bureau de la
représentation de l'État et
de la communication
interministérielle

Rodez, le 25 avril 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Traitement des pollutions des sols sur le bassin de Viviez Les résultats des analyses ont été envoyés aux propriétaires le 16 avril 2019

La pollution des sols sur les communes de Viviez et d'Aubin est connue de longue date. Une étude sanitaire a déjà été réalisée par l'institut de veille sanitaire (InVS devenu Santé publique France en 2016). Les conclusions et les préconisations de cette étude restent valables à ce jour.

Le niveau exact par parcelle a nécessité la mise en œuvre d'une importante campagne de prélèvements qui a été décidée par un comité de pilotage sous l'égide de la préfecture de l'Aveyron, et qui a été réalisée par la société Minélis.

Les résultats des analyses ont été envoyés individuellement à chaque propriétaire par la société Minélis le mardi 16 avril. Au vu des résultats des **analyses** (concentrations en cadmium, plomb, arsenic, zinc), le comité de pilotage a décidé sur la base de l'avis du comité technique de lancer des travaux, pour certaines propriétés, avec l'accord de leur propriétaire.

La méthodologie pour la phase travaux a été en grande partie validée par le Comité de pilotage du 16 avril 2019. L'objectif retenu est une dépollution qui permette d'écarter les niveaux de pollution les plus élevés et qui redonne la possibilité du droit d'usage actuel sur tout ou partie des parcelles. Le choix retenu consiste à privilégier des travaux d'écarterement sur un maximum de propriétés plutôt que des travaux en profondeur sur la superficie totale d'un nombre bien moindre de parcelles.

Il reste des aspects techniques, administratifs et financiers à consolider avant de lancer cette phase. Le comité de pilotage sera probablement en mesure de communiquer sur un planning prévisionnel (travaux et restriction d'usage) en septembre 2019.

Une adresse courriel est dédiée aux questions que pourrait susciter la réception des résultats d'analyse : jardins@viviez.fr.

*Contacts presse : Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle
Tél : 05.65.75.71.36 ou 71.30 courriel : pref-communication@aveyron.gouv.fr*

